

Collecte des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes par an de biodéchets sont tenus d'en assurer le tri à la source en vue d'une valorisation organique. Dès 2025, cette obligation de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte sera étendue à l'ensemble de la population.



©PIZZORNO Environnement

PIZZORNO Environnement accompagne les professionnels et les collectivités dans une « transition biodéchets », en leur proposant des solutions sur-mesure, de la collecte à la valorisation organique.

Depuis 2017, dans le Var, le Groupe est à l'initiative d'une expérimentation de collecte des biodéchets auprès d'une trentaine de professionnels de la restauration du Golfe de Saint-Tropez. Durant les trois mois d'été, près de 800 000 couverts sont traités et près de 90 tonnes de biodéchets collectées et valorisées. Le Groupe assure la distribution de bacs, la sensibilisation des personnels, la collecte, le transport des biodéchets et leur valorisation organique.

A Paris, PIZZORNO Environnement a remporté en 2018 le marché portant sur la collecte des biodéchets de 84 restaurants collectifs : cantines, restaurants d'entreprise, maisons de retraite. Répartis dans les 20 arrondissements de la capitale, ils sont collectés par des camions-bennes spécifiques parfaitement étanches, fonctionnant au Gaz Naturel Véhicule (GNV).



PIZZORNO Environnement
Adresse : 109, rue Jean Aicard
83 300 Draguignan - France

+33 (0)4 94 50 50 50

CONTACTEZ-NOUS

- ▶ ACCUEIL
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ CONTACT
- ▶ GESTION DES COOKIES

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter Personnaliser